

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 156 758	12 466 375	15 623 133	14 182 221		1 440 912	10.16
Chiffre d'affaires NET	3 156 758	12 466 375	15 623 133	14 182 221		1 440 912	10.16
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			32 604	26 541		6 063	22.84
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 395	19 892		1 503	7.56
Autres produits			4 007	43		3 964	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			15 681 139	14 228 697		1 452 442	10.21
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 795 301	4 076 454		718 848	17.63
Impôts, taxes et versements assimilés			222 371	207 644		14 726	7.09
Salaires et traitements			4 357 415	4 119 164		238 251	5.78
Charges sociales			2 255 088	2 154 660		100 428	4.66
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			179 677	163 124		16 553	10.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			287 474	162 379		125 095	77.04
Total des Charges d'exploitation (II)			12 097 326	10 883 425		1 213 900	11.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 583 813	3 345 272		238 541	7.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	4 453 403		3 337 149		1 116 255	33.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 125		3 490		25 635	734.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	83 464		152 601		-69 137	-45.31
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	4 565 993		3 493 240		1 072 753	30.71
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	181 415		101 243		80 172	79.19
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 492		90 416		-88 924	-98.35
Total VI	182 907		191 659		-8 752	-4.57
2. Résultat financier (V-VI)	4 383 086		3 301 581		1 081 505	32.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 966 899		6 646 853		1 320 046	19.86
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 043		-1 043	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 043		-1 043	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	456		11 326		-10 870	-95.97
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 465		8 661		804	9.28
Total VIII	9 921		19 986		-10 066	-50.36
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 921		-18 943		9 022	47.63
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	316 045		325 000		-8 955	-2.76
Impôts sur les bénéfices (X)	494 358		450 349		44 009	9.77
Total des produits (I+III+V+VII)	20 247 131		17 722 981		2 524 151	14.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 100 556		11 870 420		1 230 136	10.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 146 575		5 852 561		1 294 014	22.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERT PARTNER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	262 730	178 238	84 492	109 425	-24 933	-22.79	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 344 859	1 003 983	340 876	342 047	-1 171	-0.34	
Immobilisations en cours	2 336		2 336	11 818	-9 483	-80.24		
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 810 147		3 810 147	3 775 147	35 000	0.93		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	123 287		123 287	111 388	11 899	10.68		
Total II	5 543 359	1 182 221	4 361 138	4 349 826	11 312	0.26		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	7 451 379		7 451 379	5 449 816	2 001 563	36.73	
	Autres créances	589 771		589 771	154 316	435 456	282.18	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	642 069		642 069	542 960	99 108	18.25		
Disponibilités	10 949 764		10 949 764	9 194 591	1 755 174	19.09		
Charges constatées d'avance (3)	477 710		477 710	446 205	31 505	7.06		
Total III	20 110 693		20 110 693	15 787 887	4 322 806	27.38		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	25 654 052	1 182 221	24 471 831	20 137 713	4 334 118	21.52		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 397 526)	397 526		397 526			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 349 750		1 349 750			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	39 753		39 753			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 837 197		3 087 021		2 750 177	89.09
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 146 575		5 852 561		1 294 014	22.11
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	18 125		8 661		9 465	109.28	
Total I	14 788 926		10 735 270		4 053 656	37.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 473				1 473	
	Emprunts et dettes financières diverses			175 639		-175 639	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 800		377 287		86 513	22.93	
Dettes fiscales et sociales	1 885 545		2 076 137		-190 592	-9.18	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 730		25 333		-19 603	-77.38	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 326 357		6 748 047		578 311	8.57
	Total IV	9 682 905		9 402 442		280 462	2.98
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	24 471 831		20 137 713		4 334 118	21.52	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 237 806

8 859 912

ADACORE

Société par Actions Simplifiée au capital de 397.526 euros

Siège social : 46 rue d'Amsterdam – 75009 PARIS

403 325 657 RCS PARIS

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 AOUT 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
LE MARDI 29 AOÛT A 8 HEURES 30,

A l'adresse suivante : Chateaufort – Campus de Cély, route de Saint-Germain – 77930 Cély en Bière
et par visioconférence,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du Président,
conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui est émarginée automatiquement pour chaque membre présent à
l'Assemblée en séance

Monsieur Romain BERRENDONNER est désigné président de l'Assemblée.

Le secrétaire de séance désigné est Monsieur Paul SIVAC.

Monsieur Julien LE GUEN, représentant la société DAUGE FIDELIANCE, Commissaire aux comptes
de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée, pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Puis, le Président de séance déclare que les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la
disposition des Associés au siège social depuis la convocation de l'Assemblée, à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du
Code de commerce,
- le rapport spécial du Président établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code
de commerce,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- et le texte des résolutions proposées à la présente Assemblée.

Le Président de séance indique avoir reçu une (1) formule de procuration.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations et ses membres reconnaissent en tant que de besoin avoir
usé des lois et règlements en vigueur.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre
du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Vote sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Affectation et répartition du résultat et distribution de réserves et de prime d'émission,
- Quitus au Président et au Directeur Général pour leur gestion au cours de l'exercice,
- Renouvellement du mandat du Président et du Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités.

Puis le Président de séance présente le (i) rapport du Président exposant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir, (ii) le rapport spécial du Président établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, (iii) le rapport spécial du Président établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, ainsi que (iv) les rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Enfin, le Président de séance déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 17 des Statuts, connaissance prise :

- du rapport du Président exposant l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé et sa situation à l'issue de cet exercice ainsi que des comptes dudit exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice,

Approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés dans leur intégralité et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels se traduisent par **un bénéfice de 7.146.575 euros**.

Cette résolution est adoptée

pour : 366.518
contre : 0
abstention : 20.665

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 17 des Statuts, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport et les conventions y contenues.

Cette résolution est adoptée

pour : 387.133
contre : 0
abstention : 50

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 17 des Statuts, approuve l'affectation des résultats et la distribution de réserves et de la prime d'émission proposé par le Président, soit :

- Bénéfice net comptable.....7.146.575 €

Augmenté du poste « Autres réserves » d'un montant de5.837.197 €

Augmenté du poste « Prime d'émission » d'un montant de.....1.349.750 €
que l'Assemblée **décide** de distribuer en totalité

Formant un total distribuable d'un montant de14.333.522 €

Sur lequel il est prélevé la somme brute de14.330.812,30 €
à titre de dividendes aux Associés

Le solde, soit la somme de2,709.70 €
est affectée au poste « Report à nouveau » du Bilan,

Le dividende brut par action serait de 36,05 euros.

L'Assemblée Générale autorise le Président à affecter au poste « Autres Réserves », la fraction non distribuée liée aux actions non éligibles à l'attribution de ladite distribution, en particulier aux actions détenues en propre par la Société, avant la date de mise en paiement.

Le dividende sera mis en paiement à l'issue des présentes décisions collectives et en tout état de cause au plus tard le 30 septembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que, conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du CGI, le Président a mentionné dans son rapport les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, à savoir :

Exercice clos le :	Dividende global	Ouvrant droit à abatement	N'ouvrant pas droit à abatement
31/12/2021	3.102.384,00 €	3.102.384,00 €	Néant
31/12/2020	5.825.385,00 €	5.825.385,00 €	Néant
31/12/2019	1.009.733,40 €	1.009.733,40 €	Néant

Cette résolution est adoptée

pour : 341.686

contre : 12.718

abstention : 32.779

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 17 des Statuts, donne au Président et au Directeur Général quitus entier, définitif et sans réserve, de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée

pour : 359.422
contre : 50
abstention : 27.711

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat du Président de Monsieur Cyrille COMAR, est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Monsieur Cyrille COMAR déclare accepter le renouvellement du mandat de Président sous réserve du vote de l'assemblée générale en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Président.

Cette résolution est adoptée

pour : 355.204
contre : 1.325
abstention : 30.654

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat du Directeur Général de Monsieur Franco GASPERONI, est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Monsieur Franco GASPERONI déclare accepter le renouvellement du mandat de Directeur Général sous réserve du vote de l'assemblée générale en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Directeur General.

Cette résolution est adoptée

pour : 354.099
contre : 1.325
abstention : 31.759

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 17 des Statuts, donne tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder à toutes les formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée

pour : 383.450
contre : 50
abstention : 3.683

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire.

<p>DocuSigned by:  EBFFEC1E3E00483...</p> <hr/> <p>Le Président de séance Monsieur Romain BERRENDONNER</p>	<p>DocuSigned by:  FBE9G546FE734FB...</p> <hr/> <p>Le Secrétaire de séance Monsieur Paul SIVAC</p>
---	---

ADACORE

Société par actions simplifiée au capital de 397 526 Euros

46 rue d'Amsterdam

75009 Paris

403 325 657 - RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

105/109 rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 43 80 10 98
cabinetdauge@crowe-fideliance.fr

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris – Ile-de-France - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SAS au capital de 390 670 € - RCS Paris B 302 316 674 - TVA intracommunautaire FR 34 302 316 674*

Dauge Fideliance est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante. Dauge Fideliance n'est pas responsable pour toute action ou omission de Crowe ou d'un autre membre du réseau.
© 2022 Dauge Fideliance

ADACORE

Société par actions simplifiée au capital de 397 526 Euros

46 rue d'Amsterdam

75009 Paris

403 325 657 - RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la société ADACORE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADACORE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme indiqué dans la note de l’annexe « Titres immobilisés » présentant les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation, votre société constitue des provisions pour titres de participation lorsque le coût d’acquisition est supérieur à leur valeur actuelle. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement, nous nous sommes assurés de l’efficacité de la procédure mise en place qui permet de calculer le montant des produits constatés d’avance.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

DAUGE FIDELIANCE
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Signé électroniquement le 28/07/2023 par
Julien Le Guen



JULIEN LE GUEN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	262 730	178 238	84 492	109 425	-24 933	-22.79	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 344 859	1 003 983	340 876	342 047	-1 171	-0.34		
Immobilisations en cours	2 336		2 336	11 818	-9 483	-80.24		
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 810 147		3 810 147	3 775 147	35 000	0.93		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	123 287		123 287	111 388	11 899	10.68		
Total II	5 543 359	1 182 221	4 361 138	4 349 826	11 312	0.26		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	7 451 379		7 451 379	5 449 816	2 001 563	36.73	
	Autres créances	589 771		589 771	154 316	435 456	282.18	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	642 069		642 069	542 960	99 108	18.25		
Disponibilités	10 949 764		10 949 764	9 194 591	1 755 174	19.09		
Charges constatées d'avance (3)	477 710		477 710	446 205	31 505	7.06		
Total III	20 110 693		20 110 693	15 787 887	4 322 806	27.38		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	25 654 052	1 182 221	24 471 831	20 137 713	4 334 118	21.52		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 397 526)	397 526		397 526			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 349 750		1 349 750			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	39 753		39 753			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 837 197		3 087 021		2 750 177	89.09
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 146 575		5 852 561		1 294 014	22.11
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	18 125		8 661		9 465	109.28	
Total I	14 788 926		10 735 270		4 053 656	37.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 473				1 473	
	Emprunts et dettes financières diverses			175 639		-175 639	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 800		377 287		86 513	22.93	
Dettes fiscales et sociales	1 885 545		2 076 137		-190 592	-9.18	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 730		25 333		-19 603	-77.38	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 326 357		6 748 047		578 311	8.57
	Total IV	9 682 905		9 402 442		280 462	2.98
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	24 471 831		20 137 713		4 334 118	21.52	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 237 806

8 859 912

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 156 758	12 466 375	15 623 133	14 182 221		1 440 912	10.16
Chiffre d'affaires NET	3 156 758	12 466 375	15 623 133	14 182 221		1 440 912	10.16
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			32 604	26 541		6 063	22.84
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 395	19 892		1 503	7.56
Autres produits			4 007	43		3 964	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			15 681 139	14 228 697		1 452 442	10.21
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 795 301	4 076 454		718 848	17.63
Impôts, taxes et versements assimilés			222 371	207 644		14 726	7.09
Salaires et traitements			4 357 415	4 119 164		238 251	5.78
Charges sociales			2 255 088	2 154 660		100 428	4.66
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			179 677	163 124		16 553	10.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			287 474	162 379		125 095	77.04
Total des Charges d'exploitation (II)			12 097 326	10 883 425		1 213 900	11.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 583 813	3 345 272		238 541	7.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	4 453 403		3 337 149		1 116 255	33.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 125		3 490		25 635	734.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	83 464		152 601		-69 137	-45.31
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	4 565 993		3 493 240		1 072 753	30.71
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	181 415		101 243		80 172	79.19
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 492		90 416		-88 924	-98.35
Total VI	182 907		191 659		-8 752	-4.57
2. Résultat financier (V-VI)	4 383 086		3 301 581		1 081 505	32.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 966 899		6 646 853		1 320 046	19.86
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 043		-1 043	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 043		-1 043	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	456		11 326		-10 870	-95.97
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 465		8 661		804	9.28
Total VIII	9 921		19 986		-10 066	-50.36
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 921		-18 943		9 022	47.63
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	316 045		325 000		-8 955	-2.76
Impôts sur les bénéfices (X)	494 358		450 349		44 009	9.77
Total des produits (I+III+V+VII)	20 247 131		17 722 981		2 524 151	14.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 100 556		11 870 420		1 230 136	10.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 146 575		5 852 561		1 294 014	22.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERT PARTNER

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Fonds commercial		NS
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Dépréciation des stocks et en cours		NS
Evaluation des créances et des dettes	X	
Dépréciation des créances	X	
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X	
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises	X	
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation de l'effectif moyen	X	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Engagement en matière de pensions et retraites	X	
Liste des filiales et participations	X	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons aucun fait caractéristique à signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun événement significatif postérieur à la clôture à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

Absence de dérogations

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations générales complémentaires

Frais de recherches et développement

Les dépenses engagées à ce titre au cours de l'exercice sont pour l'essentiel des dépenses de personnel et s'élèvent toutes charges confondues à 1 274 151 euros. Toutes les dépenses ont été comptabilisées en charges de l'exercice.

Au titre de l'exercice le montant du crédit l'impôt recherche s'élève à 336 418 €.

Dispensateur de formation professionnelle

Dans le respect des dispositions de l'arrêté du 2 août 1995 relatif à l'application des adaptations professionnelles du plan comptable général aux dispensateurs de formation professionnelle ayant un statut de droit privé un état ci-dessous récapitule les éléments liés à cette activité au sein de la société ADACORE SAS au titre de l'exercice.

Exemption d'établissement de comptes consolidés (petit groupe)

Conformément à l'article L233-17 et R 233-16 du Code de Commerce AdaCore SAS ne présente pas de comptes consolidés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ACTIVITE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

A- RESSOURCES DE L'ACTIVITE FORMATION

Origine des fonds	Montant 2022		Montant 2021	
	en €	en %	en €	en %
I/ - Ressources provenant d'entreprises	91 790 €	100%	101 250 €	100%
- Autres				
sous-total	91 790 €	100%	101 250 €	100%
II/ Ressources provenant des pouvoirs publics				
III/ Autres ressources				
TOTAL des ressource	91 790 €	100%	101 250 €	100%

B - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

	Montant 2022		Montant 2021	
	en €	en %	en €	en %
Perfectionnement professionnel	91 790 €	100%	101 250 €	100%
TOTAL	91 790 €	100%	101 250 €	100%

C - DEPENSES INCLUSES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

	Montant 2022		Montant 2021	
	en €	en %	en €	en %
604200 Sous-traitance formation	- €	0%	- €	0%
606320 Achats	- €	0%	- €	0%
623710 Publicité marketing	- €	0%	- €	0%
625210 Frais de déplacement formateurs	- €	0%	- €	0%
641101 Coût formateur	13 268 €	100%	26 413 €	100%
TOTAL couts directs	13 268 €	100%	26 413 €	100%
TOTAL couts indirect	8 651 €			

TOTAL des couts	21 919,34 €
------------------------	--------------------

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	260 480		2 250
Installations générales agencements aménagements divers	583 844		27 097
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	851 437		124 682
Immobilisations corporelles en cours	11 818		
TOTAL	1 447 099		151 779
Autres participations	3 775 147		35 000
Prêts, autres immobilisations financières	111 388		11 899
TOTAL	3 886 535		46 899
TOTAL GENERAL	5 594 115		200 928

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			262 730	262 730
Installations générales agencements aménagements divers		0	610 941	610 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		242 200	733 918	733 918
Immobilisations corporelles en cours	9 483	-0	2 336	2 336
TOTAL	9 483	242 200	1 347 195	1 347 195
Autres participations			3 810 147	3 810 147
Prêts, autres immobilisations financières			123 287	123 287
TOTAL			3 933 435	3 933 435
TOTAL GENERAL	9 483	242 200	5 543 359	5 543 359

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	151 055	27 183		178 238
Installations générales agencements aménagements divers	418 382	47 201		465 583
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	674 852	105 293	241 744	538 400
TOTAL	1 093 234	152 494	241 744	1 003 983
TOTAL GENERAL	1 244 289	179 677	241 744	1 182 221

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	27 183				
Instal.générales agenc.aménag.divers	47 201				
Matériel de bureau informatique mobilier	105 293				
TOTAL	152 494				
TOTAL GENERAL	179 677				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	8 661	9 465			18 125
TOTAL	8 661	9 465			18 125
TOTAL GENERAL	8 661	9 465			18 125
Dont dotations et reprises exceptionnelles		9 465			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	123 287	0	123 287
Autres créances clients	7 451 379	7 451 379	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 061	11 061	
Impôts sur les bénéficiaires	311 588	311 588	
Taxe sur la valeur ajoutée	257 488	257 488	
Débiteurs divers	9 635	9 635	
Charges constatées d'avance	477 710	469 930	7 780
TOTAL	8 642 148	8 511 081	131 067

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	1 473	1 473		
Fournisseurs et comptes rattachés	463 800	463 800		
Personnel et comptes rattachés	900 124	900 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	456 110	456 110		
Taxe sur la valeur ajoutée	473 473	473 473		
Autres impôts taxes et assimilés	55 628	55 628		
Groupe et associés	210	210		
Autres dettes	5 730	5 730		
Produits constatés d'avance	7 326 357	6 881 258	445 099	
TOTAL	9 682 905	9 237 806	445 099	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	397 526			397 526

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 735 624
Disponibilités	20 851
Total	1 756 475

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 473
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 465
Dettes fiscales et sociales	1 076 679
Total	1 297 616

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	477 710
Total	477 710
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 326 357
Total	7 326 357

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	63
Total	63

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement en matière d'IDR été évalué à 295 ke selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,26% (taux IBoxx au 31/12/2022)
- Rotation : 14,5 % en moyenne répartis en fonction des différentes tranches d'âge de l'effectif.
- Taux de croissance des salaires : 6,2%.
- Table de mortalité : INSEE 2016.
- Taux de charges sociales : 45%.
- 100% départs volontaires